



Le S.I.C.T.O.M.
 passe à l'offensive
 300 composteurs de
 quartier, c'est l'objectif
 ambitieux fixé pour 2021



Trier, recycler,
 c'est gagné !

Pensez à ces matériaux
 qui rapportent...



LA LETTRE

Janvier 2019

TRAVAILLER DANS LE PRÉSENT POUR PRÉPARER LE FUTUR !

Dans une démarche de **développement durable** et de **respect de l'environnement** devenus des enjeux majeurs pour les générations actuelles et à venir, les notions de **service de proximité** et de **qualité** restent le fil conducteur des actions menées par le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE.

Résolument tourné vers l'avenir, nous participons activement à **l'éducation au développement durable** en menant des actions environnementales éducatives innovantes.

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE fait de la **réduction des déchets** sa **priorité** et s'engage dans une démarche **d'économie circulaire**. Selon la Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte, **65 %** de nos déchets devront faire l'objet d'une valorisation matière ou organique d'ici 2025.

La collectivité s'adapte et propose des solutions à ses usagers pour atteindre cet objectif.

FAISONS DE NOS DÉCHETS D'AUJOURD'HUI NOS RESSOURCES DE DEMAIN !

Et si au lieu de jeter, on **réparait, recyclait, réutilisait** !

Avec l'augmentation du niveau de pollution de la planète, l'accroissement du nombre d'habitants et la raréfaction des ressources naturelles, nous avons tous pris conscience que nos habitudes de consommation quotidiennes ont un impact sur l'environnement et qu'il est aujourd'hui grand temps d'agir et de faire évoluer nos principes pour préserver notre planète.

Impliqué depuis de nombreuses années dans la réduction des déchets sur son territoire, le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE s'engage aujourd'hui à travers un **Contrat d'Objectifs Déchets et Economie Circulaire**. Des actions seront progressivement mises en place afin d'atteindre en 2020 :

- une réduction des déchets ménagers et assimilés de 10 %,
- une valorisation matière de 55 % des déchets,
- l'engagement de plusieurs entreprises dans une démarche d'économie circulaire.

L'objectif est de refermer la boucle du cycle de vie d'un produit, de redonner vie aux objets, de les réinjecter en vue de les valoriser.



Il s'agit de créer une dynamique et des synergies entre les acteurs du territoire afin que **les déchets des uns deviennent une valeur ajoutée pour les autres.**



La Ressourcerie du Pays d'ISSOIRE
 C'est un bon exemple d'économie circulaire. La Ressourcerie est une association à but non lucratif dont l'objectif est de diminuer la quantité de déchets sur le territoire. Elle collecte et remet en état des objets, puis les revend d'occasion à un prix solidaire. Ces objets connaissent ainsi une seconde vie.

Retrouvez plus d'informations sur le site : www.ressourcerie-issoire.fr

C'est un réel partenariat et un travail de co-construction entre Communautés de Communes, Communauté d'Agglomération, municipalités, usagers, entreprises, commerçants, administrations et associations qui est engagé et conduit par le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE.

TRIER NOS BACS GRIS DEVIENT UNE PRIORITÉ !



211 kg

d'ordures ménagères sont produits par an et par habitant. Celles-ci sont destinées à l'incinération. Cette quantité pourrait être divisée par 3 en adoptant quelques gestes simples.

En cherchant un peu, il reste encore de nombreux **trésors cachés dans nos ordures ménagères !**

Il est temps de s'intéresser sérieusement à leur contenu.

Aujourd'hui encore, on retrouve beaucoup trop d'**emballages** parmi nos ordures ménagères. S'ils avaient été déposés dans le bac de tri, ils auraient pu **débuter une seconde vie en vue d'être recyclés.**

Nos bacs gris **regorgent** également de **déchets organiques**. Ils représentent **30 %** du poids de notre poubelle grise.

Tous ces tonnages coûtent beaucoup trop cher à la collectivité.

Il est temps pour chacun d'entre nous de se mobiliser afin de détourner ces tonnages !

Nos ordures ménagères en détail :



En route vers la poubelle du futur !

A l'horizon 2023, la Loi oblige le **tri à la source des déchets fermentescibles** pour tous et nous **interdira de les déposer dans nos ordures ménagères**. Chaque citoyen devra donc avoir à sa disposition une solution qui lui permettra de **ne pas jeter ses déchets organiques dans son bac gris afin qu'ils soient valorisés.**



Pour s'adapter à la Loi en vigueur et anticiper ce changement, le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE propose aux communes volontaires d'installer des **composteurs de quartier**.

JE COMMANDE UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL

Il est toujours possible de se procurer un composteur individuel à **tarif préférentiel** (15 € pour un 320 litres et 20 € pour un 620 litres) en complétant le coupon réponse ci-dessous. Retournez-le au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE accompagné d'un chèque libellé à l'ordre du TRESOR PUBLIC.

JE COMMANDE :

Un composteur en plastique recyclé de 320 litres à 15 € (préconisé pour une surface inférieure à 500 m²)

Un composteur en plastique recyclé de 620 litres à 20 € (préconisé pour une surface supérieure à 500 m²)

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : COMMUNE :

TELEPHONE : EMAIL :

Fourni avec un seau de 10 litres pour collecter les déchets de cuisine ainsi que les notices de montage et d'utilisation.

L'ARRIVÉE DES COMPOSTEURS DE QUARTIER DANS VOS COMMUNES !

Vous connaissez déjà le COMPOSTEUR INDIVIDUEL...



C'est au tour du COMPOSTEUR DE QUARTIER de voir le jour !

Le **COMPOSTEUR INDIVIDUEL** permet de recycler chez soi les **déchets organiques de la cuisine et du jardin**, afin d'obtenir un produit comparable à du terreau appelé **compost**, pour ses propres besoins de jardinage.

11 564 composteurs individuels sont déjà en place sur le territoire du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE et permettent de détourner 1 870 tonnes de biodéchets.

Le **COMPOSTEUR DE QUARTIER**, c'est la même chose à plus grande échelle !

C'est un contenant **adapté à la dimension d'un quartier** et aux besoins des citoyens **qui n'ont pas de jardin** pour déposer leurs déchets fermentescibles afin qu'ils soient valorisés.

Il répond à différents besoins allant de la **réduction des déchets**, à la **solidarité entre voisins** et à la **réappropriation d'espaces communs**. C'est un **dispositif écologique et durable** avec un **coût** de collecte, de transport et de traitement quasiment nul.

Le compostage de quartier devient donc pour la collectivité un mode de collecte à part entière.



Un grand MERCI

à toutes les communes qui ont déjà mis en place des composteurs de quartier :

- PARENT
- SAINT GERMAIN LEMBRON
- PARENTIGNAT
- VIEILLE BRIOUDE

Et à toutes celles qui s'engagent actuellement dans cette démarche !

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE s'est fixé l'objectif d'installer **300 composteurs** de quartier sur son territoire d'ici **2021**.

Le composteur, comment ça marche ?



Il digère

- Épluchures de légumes, de fruits et d'agrumes
- Fruits et légumes abîmés
- Fanes de légumes
- Coquilles d'œufs broyées
- Fleurs fanées, feuilles mortes, plantes d'intérieur
- Sachets de thé, marc de café avec filtre en papier
- Restes de repas d'origine végétale (légumes, riz, pâtes, etc...)



Il ne digère pas

- Viande, poisson en grandes quantités
- Corps gras (huiles et plats en sauces)
- Litière (tout type)
- Sacs compostables

Le compostage partagé s'invite aussi dans les écoles !

Manger mieux, pour gaspiller moins !

Dans une démarche d'établissement témoin, l'école primaire de **VIEILLE-BRIOUDE** s'engage dans un **projet de développement durable** expérimental avec le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE.

129 grammes, c'est le poids jeté à chaque repas par assiette et par enfant !

L'école a décidé d'agir sur le gaspillage alimentaire autant que sur la valorisation de ses déchets. Elle a fait le choix de cuisiner des repas de qualité en s'approvisionnant chez les producteurs locaux et s'engage à ajuster au mieux le volume des repas proposés aux enfants en fonction de la quantité qu'ils consomment. Les déchets restants sont ensuite valorisés sur place par le biais du composteur.

Des pesées seront réalisées par des agents du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE pour évaluer l'impact des actions anti-gaspillage mises en place.



Un beau projet qui permettra à l'école de détourner **30 %** de son volume d'ordures ménagères soit **1 150 kilos à l'année**.

Les établissements intéressés par la mise en place d'un tel projet sont invités à prendre contact avec les services du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE.

DES DÉCHETS QUI RAPPORTENT !

Le verre



3 180 tonnes de verre sont collectées chaque année, soit plus de 33 kg/hab/an !

Le verre est recyclable à l'infini, pensez-y !

Les emballages



5 800 tonnes d'emballages et de journaux magazines sont collectées par an soit plus de 60 kg/hab/an !

11,35 % des déchets collectés dans le bac de tri sont des erreurs de tri.

Chacun doit rester vigilant pour limiter au maximum ces erreurs qui nous pénalisent financièrement.

La vente des emballages, journaux magazines, du verre et le soutien de la filière CITEO génèrent des recettes de l'ordre de 1 600 000 € qui participent au financement du service. C'est autant d'euros qui ne sont pas à déboursier par le contribuable.

La deuxième vie de vos emballages :

	=	
15 flacons en plastique		1 arrosoir
	=	
9 boîtes de conserve		1 boule de pétanque
	=	
15 bouteilles en plastique		1 pull polaire
	=	
6 briques alimentaires		1 rouleau de papier wc
	=	
250 canettes		1 cadre de vélo

COLLECTE DES LAMPES ET NÉONS : vous pouvez déposer vos lampes et néons en déchèterie mais aussi en magasin dans les bacs de recyclage en libre-accès.

L'AUTOCOLLANT « STOP PUB » :

17 kg/hab/an d'imprimés publicitaires peuvent être évités en apposant cet autocollant sur votre boîte aux lettres. Vous pouvez vous le procurer en Mairie ou au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE.

LES COLONNES A TEXTILES :

12 kg/hab de vêtements, chaussures et linges de maison sont jetés chaque année. Une grande partie se retrouve encore dans les ordures ménagères. Pensez à les emmener dans les colonnes à textiles !

NOUVEAU !

NOS BACS BLEUS VONT PROGRESSIVEMENT FAIRE PEAU NEUVE !

En vue de faciliter le geste de tri pour tous les habitants et répondre à la norme nationale, le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE changera progressivement la couleur des couvercles sur ses bacs de tri ! Ils seront désormais, comme partout ailleurs, de couleur jaune.

QUEL AVENIR POUR NOS DÉCHÈTERIES ?

En 2017, 295 000 passages ont été recensés sur les déchèteries du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE.

23 255 tonnes ont ainsi été déposées sur nos 7 déchèteries soit 244 kg/hab/an.

Pour répondre à la Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte, le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE doit atteindre une valorisation matière ou organique de 65 % de ses déchets d'ici 2025. Les déchèteries devront également s'orienter vers un tri plus fin des matériaux ou accueillir des déchets qui n'étaient, jusqu'à aujourd'hui, pas acceptés afin d'atteindre cet objectif.

Vous pouvez consulter les horaires d'ouverture des déchèteries sur notre site internet : www.sictom-issoire-brioude.com ou contacter le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE.

Les déchets acceptés :

BOIS	VERRES	PAPIERS / CARTONS	HUILES DE FRITURES	HUILES DE VIDANGE	BOUTELLES PLASTIQUES
LAMPES					DEEE
DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUES					AMEUBLEMENT
ENCOMBRANTS					MÉTAUX
DÉBLAIS / GRAVATS	CARTOUCHES ENCRE	DÉCHETS VERTS	DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES (DOS)	TEXTILES	PILES ET ACCUMULATEURS

LE POINT VERT :

Je ne signifie pas que l'emballage est recyclable mais que l'entreprise qui vend ce produit participe financièrement à la collecte, au tri et au recyclage de nos emballages.

ATTENTION Ce bac n'a pu être collecté car son contenu n'est pas conforme

L'AUTOCOLLANT « BAC NON CONFORME » :

Si vous trouvez cet autocollant sur vos bacs, c'est qu'ils n'ont pas été collectés car les consignes n'ont pas été respectées !

Jeux

Mots mêlés

A	R	E	D	U	I	R	E	R	B	AIR
I	P	C	R	D	E	T	S	E	I	ARBRE
R	O	O	E	E	N	S	O	L	C	BICYCLETTE
M	L	L	R	C	E	O	L	C	Y	COMPOST
A	L	O	E	H	R	P	A	Y	C	DÉCHETS
R	U	G	P	E	G	M	I	C	L	ÉCOLOGIQUE
C	T	I	U	T	I	O	R	E	E	ÉNERGIE
H	I	Q	C	S	E	C	E	R	T	MARCHER
E	O	U	E	A	R	B	R	E	T	NATURE
R	N	E	R	N	A	T	U	R	E	POLLUTION
										RÉCUPÉRER
										RECYCLER
										RÉDUIRE
										SOLAIRE

Rébus

RE S'

1

R ure

Réponse : Recycler, c'est faire un geste pour la nature.



La lettre du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE
Publication du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE
ZA de Vieille-Brioude - 2 LES REDONDES
43102 BRIOUE CEDEX
Tél : 04 71 50 32 92
Site internet : www.sictom-issoire-brioude.com
Directeur de la publication : C. MASSEBOEUF
Rédacteur en chef : S. BATISSE
Conception et rédaction : N. RAPATEL et H. VIGOUROUX
Impression : Imprimerie CORNU

